

CREDIT DU MAROC COMMUNIQUE

Le Conseil de Surveillance, présidé par Madame Saïda Lamrani Karim, s'est réuni le 10 mars 2006 au siège social de la banque et a examiné les comptes et les états de synthèse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 arrêtés par le Directoire.

Au terme de cet exercice, les dépôts de la clientèle ont atteint 20,9 milliards de dirhams, en progression de 11,1 % par rapport à l'année précédente.

Les créances sur la clientèle qui s'élèvent à 12,4 milliards de dirhams ont enregistré une augmentation de 17,2 %.

S'établissant à 1 176 millions de dirhams, le produit net bancaire a pour sa part progressé de 8,8 %.

Les dotations nettes aux provisions de l'exercice 2005 se sont élevées à 199 millions de dirhams, en augmentation de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Ces dotations comprennent principalement une provision nette de 153 millions de dirhams au titre de la dotation aux provisions pour créances en souffrance, une provision complémentaire pour risques généraux de 16 millions de dirhams ainsi qu'une provision pour investissement de 15 millions de dirhams.

Le résultat courant est en augmentation de 32,1 %.

Compte tenu de l'impact d'éléments non récurrents correspondant essentiellement à des plus-values réalisées suite à la cession d'immobilisations corporelles et financières, le résultat net de l'exercice 2005 ressort à 385,4 millions de dirhams, en progression de 73 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Conseil de Surveillance a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 5 mai 2006 afin de soumettre à l'approbation des actionnaires les comptes de l'exercice 2005 ainsi que le projet d'affectation des bénéfices prévoyant notamment le paiement d'un dividende de 21 dirhams par action.



Pour toute information complémentaire, contacter Monsieur Abdelilah Benazzouz.
Direction Financière. Téléphone : 022 47.78.94. Fax : 022 47.78.93.